

CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/1806/Add.1
10 août 2007

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

**LETTRE DATÉE DU 15 JANVIER 2007, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DE LA
CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES, TRANSMETTANT LA LISTE DES
RÉSOLUTIONS ET DÉCISIONS SUR DES QUESTIONS DE DÉSARMEMENT
ET DE SÉCURITÉ INTERNATIONALE, QUI ONT ÉTÉ ADOPTÉES PAR
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À SA SOIXANTE ET UNIÈME SESSION**

Additif

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint les résolutions adoptées par l'Assemblée générale à sa soixante et unième session dans lesquelles il est fait expressément mention de la Conférence du désarmement, ainsi que d'autres résolutions et décisions consacrées ou touchant à des questions de désarmement et de sécurité internationale.

(Signé) **BAN** Ki-moon

Annexe

À sa soixante et unième session, l'Assemblée générale a également adopté deux décisions sur des questions de désarmement et de sécurité internationale

- 61/514. La vérification sous tous ses aspects, y compris le rôle de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de la vérification
- 61/515. Conférence des Nations Unies chargée de trouver les moyens d'éliminer les dangers nucléaires dans le contexte du désarmement nucléaire

Tous les documents et comptes rendus de la soixante et unième session de l'Assemblée générale qui étaient consacrés à des questions de désarmement et de sécurité internationale ont été distribués durant la session à tous les Membres de l'Organisation des Nations Unies, dont tous les membres de la Conférence du désarmement.

61/514. La vérification sous tous ses aspects, y compris le rôle de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de la vérification

À sa 67^e séance plénière, le 6 décembre 2006, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Première Commission¹, se félicitant du compte rendu que le Président du Groupe d'experts gouvernementaux chargés d'étudier la vérification sous tous ses aspects, y compris le rôle de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de la vérification, a fait à la Première Commission le 16 octobre 2006²:

a) Encourage le Groupe d'experts gouvernementaux à parvenir, dès que possible, à une conclusion concertée;

b) Décide d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa soixante-deuxième session la question intitulée «La vérification sous tous ses aspects, y compris le rôle de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de la vérification».

61/515. Conférence des Nations Unies chargée de trouver les moyens d'éliminer les dangers nucléaires dans le contexte du désarmement nucléaire

À sa 67^e séance plénière, le 6 décembre 2006, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Première Commission³, a décidé, à la suite d'un vote enregistré de 128 voix contre 3, avec 44 abstentions⁴, d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa soixante-deuxième

¹ A/61/388, par. 7.

² Voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante et unième session, Première Commission, 14^e séance* (A/C.1/61/PV.14), et rectificatif.

³ A/61/394, par. 109.

⁴ *Ont voté pour*: Afghanistan, Afrique du Sud, Algérie, Angola, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Bélarus, Belize, Bénin, Bhoutan, Bolivie, Brésil, Brunéi Darussalam, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Cap-Vert, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Djibouti, Dominique, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Éthiopie, Fidji, Gabon, Gambie, Ghana, Grenade, Guatemala, Guinée, Guyana, Haïti, Honduras, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Koweït, Lesotho, Liban, Libéria, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Mozambique, Myanmar, Namibie, Nauru, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Qatar, République arabe syrienne, République centrafricaine, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Singapour, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suriname, Swaziland, Tadjikistan, Tchad, Thaïlande, Timor-Leste, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Uruguay, Vanuatu, Venezuela (République bolivarienne du), Viet Nam, Yémen, Zambie, Zimbabwe.

session la question intitulée «Conférence des Nations Unies chargée de trouver les moyens d'éliminer les dangers nucléaires dans le contexte du désarmement nucléaire».

Ont voté contre: États-Unis d'Amérique, France, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Se sont abstenus: Albanie, Allemagne, Andorre, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Canada, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, Géorgie, Grèce, Hongrie, Îles Marshall, Islande, Israël, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Moldova, Monténégro, Norvège, Palaos, Pologne, Portugal, République de Corée, République tchèque, Roumanie, Saint-Marin, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suisse, Turquie, Ukraine.